



Microcrédit accordé par les Institutions de Microfinance et autonomisation des femmes : Etude auprès des « Bayam sellam » au Cameroun

EKONNE Emmanuel Aimé II¹,

¹Enseignant-Chercheur, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquée,

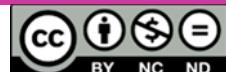
Université de Douala - Cameroun

Résumé: Après la crise économique des années 80, le système bancaire camerounais a subi des restructurations qui ont favorisé la multiplication des institutions de microfinance (IMF). Reconnue comme un « levier du développement », la microfinance contribue à la lutte contre la pauvreté, au financement des entreprises et des activités des acteurs du secteur informel (Guérin, Palier et Prévost ; 2009, Um Ngouem et Ekonnè; 2014, Ekonnè ; 2018), en particulier des femmes. Ce travail qui s'intéresse aux femmes « bayam sellam » ayant pour activité principale le ravitaillement des grandes villes en vivres frais et certaines campagnes en produits de première nécessité, met l'accent sur l'importance du microcrédit que leur accordent les IMF dans le but de leur permettre d'exercer leurs activités et souvent d'être autonomes. Sur la base d'un échantillon de 610 « bayam sellam », et à l'aide du test du khi-deux ainsi que de ses mesures d'association, il ressort que, le microcrédit accordé par les IMF à ces femmes leur permet d'améliorer dans une mesure leur vécu quotidien et souvent, celui de leurs proches. Toutefois, ces dernières restent assez dépendantes des financements externes dans l'exercice de leurs activités.

Mots-clés: Microcrédit, IMF, femmes bayam sellam, autonomisation.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.18283814>

Published in: Volume 5 Issue 1



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)

1. Introduction

Le Cameroun pays pauvre très endetté ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2006 présente un tissu économique assez spécifique avec la prépondérance du secteur informel, « véritable pourvoyeur d'emplois » et véritable refuge pour les jeunes en quête d'un emploi stable et bien rémunéré. Une étude réalisée par l'INS en septembre 2010 et qui portait sur le recensement général des entreprises montre une extraordinaire expansion de ce secteur, qui découle de l'incapacité du secteur moderne à créer des emplois. De cette étude, il ressort que les femmes qui constituent pourtant plus de la moitié de la population représentent moins du tiers des effectifs employés. Elles ne dirigent qu'une entreprise sur

quatre. Elles sont donc plus nombreuses à exercer des activités dans le secteur informel. Aussi, les résultats de l'EESI 2005 montrent que « les emplois féminins sont, à plus d'un titre, plus précaires que ceux occupés par des hommes ». L'étude de l'INS réalisée en 2023 ne permet pas d'établir une réelle démarcation et ne montre pas d'évolution significative de cet état de choses. La femme reste toujours vulnérable, plus présente dans le secteur informel où elle exerce ses activités (Ngombo, 2024). Elle ne dispose généralement pas d'un local professionnel pour ses activités. Près de 86,7% de femmes promotrices du secteur informel exercent sans local professionnel, le plus souvent avec un capital de départ très insignifiant (GEM, 2017 ; Ngombo, 2024). C'est donc dans cette logique que se situent les femmes Bayam sellam qui font l'objet de la présente recherche.

Les femmes Bayam-sellam sont celles qui ont pour activité principale l'approvisionnement des villes en denrées alimentaires (Fouda ; 2009, Batana ; 2007). Elles achètent les vivres frais dans les campagnes pour les revendre dans les grandes agglomérations. De plus en plus, leurs activités vont aussi dans l'approvisionnement des campagnes et zones où se développent des activités favorables à la création d'emplois directs et indirects¹, en denrées et produits de première nécessité. Certaines sont des revendeuses dans les marchés, elles achètent des marchandises (en gros ou détail) pour les revendre (Bilguissou, 2016). Elles exercent dans le secteur informel, manquent souvent de compétences particulières et pratiquent systématiquement l'auto emploi (Fouda ; 2009). Dans une période où le pays est engagé dans un processus de développement, et où les effets de la crise alimentaire se font souvent ressentir avec acuité, la question de l'approvisionnement des grandes villes et leurs périphéries en produits agro-alimentaires et autres demeure un enjeu majeur. Selon Hugon (1997) cette question du ravitaillement est d'autant plus importante si on prend en considération « *la forte croissance urbaine face à la faible augmentation des productions extensives agricoles et aux risques de goulets d'étranglement concernant les circuits d'apprivoisement et de distribution* ». Les femmes Bayam sellam compte tenu du rôle qu'elles jouent, participent au développement de l'économie camerounaise. Leur activité favorise le ravitaillement des différents marchés et la distribution des vivres frais et souvent des produits de première nécessité.

Selon Batana (2007) repris par Fouda (2009), l'activité des femmes bayam sellam repose sur un volet social bien construit, « *elle a des logiques propres, une organisation par le bas, une dynamique interne et surtout une interconnexion avec le monde global des réseaux de financement, d'approvisionnement et de vente d'une complexité extraordinaire* ». Cette activité permet simplement à ces femmes, « de s'affirmer, d'améliorer leur statut social, de limiter leur dépendance financière (acquérir une certaine autonomie) et de remplir leurs obligations sociales » (Fouda ; 2009). Toutefois ces revendeuses rencontrent plusieurs obstacles dans l'exercice de leur activité, entre autres : l'absence d'une réglementation et de l'encadrement par les pouvoirs publics, les mauvaises conditions de travail, l'insécurité, la pression fiscale des communes et surtout l'accès aux financements. Pour ce dernier obstacle qui semble être primordial, depuis quelques années les IMF dont l'objectif principal est d'offrir des services financiers aux populations pauvres et exclues des systèmes financiers classiques (Morduch, 2000; Règlement CEMAC, 2002) se présentent comme des partenaires de choix.

Depuis la déclaration de l'année 2005 comme « année du microcrédit », et l'attribution du prix Nobel de la paix à Muhammad Yunus et la Grameen Bank, les campagnes de médiatisation de la microfinance se sont multipliées (Guérin, Palier et Prévost ; 2009). Elles ont pour but de faire ressortir son bien-fondé, à travers des « *success stories* ». Celles-ci abordent aussi l'image de la femme quant à sa propension à être vulnérable à la pauvreté, et ses capacités à se « battre » pour sortir de cette situation.

¹ Il s'agit des zones où se réalisent les grands travaux (pipeline, construction d'un port en eau profonde, des barrages hydroélectriques, des ponts, des routes...)

La microfinance au-delà de ses bénéfices économiques et sociaux, a un impact sur « la capacité des individus à prendre en main leur propre situation » (Boyé, Hajdenberg et Poursat, 2006; Hofmann et Marius-Gnanou, 2003 ; Guerin, 2001). Le microcrédit accordé semble être « *particulièrement utile aux femmes* », qui forment le gros bataillon des pauvres de la planète (Leroux ; 2005).

Avec près de 385 EMF² agréés exerçant au Cameroun en 2024 (MINFI)³, malgré les faillites enregistrées ces derniers temps et la perte de crédibilité de ces institutions aux yeux des clients souvent lésés, il est intéressant de mettre en exergue l'importance des crédits accordés à la clientèle féminine constituée des bayam sellam. Cette recherche met en évidence « l'empowerment féminin ». Dans ce domaine la plupart des travaux reviennent sur les motivations entrepreneuriales des femmes ainsi que les modes de gestion associés ; elles sont influencées par les facteurs personnels situationnels et d'environnement (Fouda, 2009). Elle met davantage l'accent sur le microcrédit accordé par les IMF à ces femmes et leur capacité à être autonome. Pour cela, il convient d'aborder les effets du microcrédit sur l'autonomisation des femmes (2), puis d'expliciter la démarche suivie, la réalisation de l'enquête la présentation et la discussion des résultats (3), avant de conclure.

2. Microcrédit et autonomisation des femmes : une relation contrastée

La croissance des IMF a connu une adhésion massive aussi bien des institutions (institutions financières gouvernementales et non- gouvernementales, des organismes financiers...) que des décideurs politiques. Malgré une expansion massive des programmes de microcrédit, des débats autour de son efficacité sur la réduction de la pauvreté ont fait surface (Kabeer, 2001). Sen (2003, p. 36) considère la pauvreté comme étant «la privation de capacités élémentaires ». Elle laisse transparaître la vulnérabilité aussi bien situationnelle que sentimentale des plus défavorisés. Des études ont montré que 70% des personnes les plus pauvres dans le monde sont des femmes⁴ (Cheston et Khun, 2002), puisqu'elles sont souvent mères de familles monoparentales, veuves et femmes âgées vivant seules (Guérin, Palier et Prévost ; 2009, p. 13). Ces pauvres étant sans pouvoir, il convient dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté de leur en redonner, de les renforcer⁵. Une meilleure façon de le faire c'est de leur accorder des microcrédits. Le microcrédit est devenu l'une des stratégies importantes de réduction de la pauvreté et semble permettre aux bénéficiaires d'être autonomes.

L'autonomisation renvoie au processus par lequel des individus ou des groupes vulnérables (y compris les femmes) qui n'ont, au départ, pas ou peu de pouvoir, s'affirment, se renforcent et deviennent capables de faire des choix qui affectent leur existence (N'cho N'cho ; 2022). En d'autres termes, c'est la capacité à faire des choix de vie stratégiques qui affectent l'existence et permettent de diminuer sa dépendance envers un tiers (Muyombo Mutatshi et al. 2024). Cette définition se fonde sur deux aspects : l'aspect individualiste et l'aspect collectiviste (N'cho N'cho ; 2022). L'autonomisation est donc un processus dynamique influencé par plusieurs facteurs dont l'accès aux microcrédits, sous l'hypothèse que la participation des individus aux services de microfinance pourrait stimuler leur croissance individuelle.

Les débats autour de l'efficacité du microcrédit et l'autonomisation des femmes ont très souvent été au cœur des préoccupations des chercheurs. Il convient de revenir sur ces débats qui font ressortir deux positions contrastées.

² Etablissement de Microfinance, terme qui regroupe toutes les IMF dans la zone CEMAC (Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale).

³ Ministère des finances, ministère de tutelle pour les EMF au Cameroun.

⁴ Voir BIT (2008), « Peu d'argent, grands changements : Les femmes et la microfinance » et Rapport sur l'état de la campagne 2007 du Sommet sur le microcrédit.

⁵ Voir rapport Banque Mondiale 2002, page 10.

2.1 Efficacité du microcrédit comme instrument d'autonomisation des femmes

Blondeau (2006) dans une étude réalisée met en évidence le fait que la microfinance entraîne des progrès réels pour les clients : augmentation des revenus, réduction de vulnérabilité, accès aux soins, à l'éducation et au logement, une hausse de la confiance et de l'estime de soi, etc. En conclusion, il soutient que le crédit peut apporter sa contribution au problème complexe de la pauvreté, mais il propose qu'il soit accompagné de politique en matière de santé, d'éducation, d'environnement et d'infrastructure.

Les travaux de Muhammad Yunus à travers son modèle de la Grameen Bank qui ont marqué l'institutionnalisation de la microfinance (Aghion et Morduch, 2005) restent une référence ; ils ont permis de mettre en évidence l'importance du microcrédit sur la réduction de la pauvreté. Parmi les bénéficiaires du microcrédit, on retrouve près de 60% de femmes en moyenne dans les pays en développement (Leroux, 2005). Ce chiffre peut atteindre plus de 90% dans certains pays ; au Bangladesh par exemple 96% des prêts de la Grameen Bank sont accordés à des femmes. Ainsi on a vu se développer des institutions accordant un soutien aux IMF qui s'adressent prioritairement aux femmes ; c'est le cas de le Freinds of Women's World Bank (FWWW) au Ghana, la Women Financial Trust au Kenya, la Self Employed Women's Association (SEWA) en Inde, Femme Développement en Afrique (FDEA) au Sénégal, SOS Women au Cameroun etc. Leroux (2005) montre que les femmes bénéficiant des services de ces institutions « dépensent en priorité pour leur foyer et tiennent leurs engagements en matière de remboursement ». Les services financiers constituent de ce fait un point d'entrée pour plus d'« empowerment » dans une optique féministe (Guérin, Palier et Prévost, 2009). L'hypothèse qui est généralement faite dans le cadre de l'empowerment⁶ est que : *un meilleur accès des femmes aux services de micro-finance leur permettra de contribuer davantage au revenu du ménage et ce, en collaboration avec d'autres interventions pour augmenter le bien-être du ménage.*

L'accès des femmes au crédit aussi minime qu'il puisse être a des répercussions aussi bien sur le statut ou dans la cellule familiale que dans le reste de la société. Il contribue à leur insertion et semble être un véritable outil d'émancipation économique et sociale (Leroux, 2005). Dans le même ordre d'idées, des études menées par : Mizan (1994) ; Hashemi, Schuler et Riley (1996) ; Kabeer (1997 et 2001 ; Muyombo Mutatshi et al. 2024) aboutissent à la conclusion selon laquelle la participation des femmes dans les programmes de microcrédits a des résultats positifs sur leur autonomisation. Ces auteurs soutiennent l'idée selon laquelle les programmes de microcrédit orientés vers les femmes leur permettent d'augmenter leur revenu, de contribuer à la réalisation des objectifs de leur famille, et de renforcer leurs réseaux sociaux (Haley et Morduch, 2004 ; Mayoux, 2007). Dans la même logique, Servet (2006) montre le bien-fondé de la microfinance et du microcrédit, pour cet auteur, le microcrédit a plus de valeur lorsqu'il est question de redonner du pouvoir économique, la voie de la modernité est présentée comme étant celle de la micro-entreprise (Guérin, Palier et Prévost ; 2009) et de l'auto-emploi qui assureront aux pauvres, autonomie et responsabilité. Ces travaux il met en exergue les bénéfices potentiels de la microfinance, notamment en matière d'indépendance financière et de pouvoir décisionnel des femmes (Bertrand et Perrin, 2025).

D'autres travaux mettent aussi en relief les effets qualifiés de pervers du microcrédit.

2.2 Des effets négatifs du microcrédit sur l'autonomisation des femmes

⁶ Il s'agit de l'émancipation des femmes (Guérin, Palier et Prévost, 2009), ou de l'autonomisation de la femme...

Les travaux de Goetz et Gupta (1996), Goetz (2001), Montgomery et al; (1996), Rahman (1999), Bertrand et Perrin (2025), font valoir l'argument selon lequel qu'au lieu de l'autonomisation des femmes, le microcrédit entraîne une plus grande subordination des femmes et les rend plus vulnérables dans la société rurale patriarcale. Ces auteurs fournissent de ce fait un point de vue complètement opposé et concluent que la participation des femmes à des programmes de microcrédit conduit celles-ci à une plus grande subordination et les rend plus vulnérables.

L'un des arguments à la base de cette conception concerne les institutions même qui accordent ces microcrédits (Guérin, Palier et Prévost, 2009 ; Mayoux, 1999). En effet les IMF ayant véritablement une politique de genre sont souvent rares ; elles ont peu conscience des discriminations faites aux femmes (Guérin, Palier et Prévost, 2009). Elles ciblent la clientèle féminine parce qu'elles considèrent que les femmes sont des « emprunteurs crédibles ».

Fouillet et Augsburg (2008) dans leurs travaux ressortent les effets pervers du microcrédit, certains constats de ces auteurs peuvent être repris : « *Dans le district de Krishna (Andhra côte), plusieurs dizaines de personnes, toutes clientes d'IMF du secteur privé sont mortes entre novembre 2005 et mars 2006. Un couple s'est suicidé en consommant du cyanure. Kumari avait emprunté 25 000 roupies (446 euros) à une IMF pour le fonctionnement de la petite épicerie de village qu'elle tenait avec son époux. Pour compenser les difficultés financières rencontrées par son mari, Kumari prit deux nouveaux prêts du même montant à deux autres IMF. Mais la situation financière du commerce ne s'améliora pas et le remboursement des prêts devint impossible. Suites aux pressions exercées par les autres membres du groupe et de l'agent de crédit, le couple décida de mettre fin à ses jours* ». Ces faits remettent en question les méthodologies utilisées par ces institutions pour exercer une pression sur leur clientèle en vue de recouvrir les crédits accordés. Ces mêmes auteurs poursuivent : « *Non loin de là, quelques semaines plus tard, deux femmes d'un SHG⁷ sont secourues à temps par un fermier alors qu'elles s'étaient pendues à un arbre. Toujours dans la même zone, un client ayant emprunté 12 000 roupies (230 euros) auprès d'une IMF taillada à mort l'agent de crédit venu réclamer une échéance du prêt. Le client expliquera à la police qu'il n'arrivait plus à faire face à ses dettes et qu'il ne supportait plus le harcèlement et les pressions de l'IMF via son agent* ». A travers ces exposés de faits il apparaît clairement que le microcrédit accordé constitue pour cette clientèle une source supplémentaire de problèmes. Au lieu de renforcer leur « empowerment » il vient plutôt ruiner les bénéficiaires. De plus il faut préciser que l'environnement et la culture jouent un rôle peu favorable sur la contribution du microcrédit à l'autonomisation des femmes. Souvent lorsqu'elles obtiennent du crédit, ce dernier est géré par leurs conjoints qui l'orientent vers d'autres préoccupations autres que celles constituant les circonstances de son obtention. Ces femmes à la longue se retrouvent de nouveau endettées et s'orientent souvent vers d'autres sources de financement afin de trouver une solution pour rembourser leur dette. Ces travaux tendent à démontrer tant sur le plan théorique qu'empirique, que la microfinance a des impacts plutôt négatifs sur les bénéficiaires. N'cho N'cho (2022) a pu démontrer que l'accès au microcrédit a un impact négatif et significatif sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Bertrand et Perrin (2025), mettent en exergue les limites et les défis, tels que le surendettement et les normes patriarcales, pouvant restreindre l'efficacité des programmes de microcrédit accordés aux femmes.

A partir de ces développements, nous formulons les hypothèses suivantes :

⁷ Self help group

H0 : Le microcrédit accordé aux femmes bayam sellam par les IMF influence significativement leur autonomisation.

H1 : Le niveau des activités d'achat vente via le microcrédit accordé aux femmes bayam sellam influence significativement leurs réalisations.

H2 : L'évolution du niveau d'épargne des femmes bayam sellam influence significativement leurs réalisations.

H3 : L'évolution du niveau de revenus via le microcrédit accordé aux femmes bayam sellam influence significativement leurs réalisations.

Après avoir abordé les différents types d'effets du microcrédit sur l'autonomisation des femmes bayam sellam, il convient d'éprouver ce lien dans le contexte camerounais.

3. La réalisation de l'enquête et présentation des résultats

3.1 Réalisation de l'enquête auprès des femmes bayam sellam

Pour établir le lien qui existe entre le microcrédit accordé aux Bayam-sellam et leur capacité à être autonomes, nous avons effectué une étude qualitative (exploratoire) puis une étude quantitative (à travers l'administration d'un questionnaire).

3.1.1. L'étude exploratoire

Dans ce cadre, nous avons effectué des descentes dans quelques marchés des villes de Douala et Yaoundé, muni dans un premier temps d'un guide d'entretien et bien aidé par des chargés de clientèle et commerciaux de quatre IMF (toutes de deuxième catégorie) retenues pour la circonstance. Ces derniers nous permettaient de repérer plus rapidement leurs clientes bayam sellam qu'ils maîtrisaient mieux. Les thèmes abordés étaient relatifs à : leurs besoins en matière de financement, les financements reçus, leurs différentes réalisations après financement, leur capacité à exercer leurs activités et à mener leur vie de façon « indépendante », leur relation avec leur entourage, puis les responsables ou représentants des IMF dans lesquelles elles ont bénéficié des financements. Les éléments collectés nous ont permis d'élaborer un questionnaire qui correspond mieux aux réalités du terrain.

3.1.2. Le questionnaire et son contenu

Dans un deuxième temps un questionnaire a été administré aux femmes bayam sellam clientes des IMF retenues, à leur lieu « de travail ». Ce questionnaire abordait les thèmes suivants :

- L'appartenance à l'IMF, et à d'autres, les crédits obtenus ;
- La perception des performances économiques : évolution de l'activité, évolution du niveau d'épargne, du niveau de demande de crédit ;
- La perception et les conditions de l'activité de crédit des IMF ;
- Les réalisations des femmes bayam sellam ayant obtenu des crédits,
- La capacité de ces femmes à être autonomes sur les plans personnel, économique et social;
- Les éléments de la signalétique (âge, niveau d'études, le statut matrimonial, l'institution d'appartenance).

3.1.3. Description de l'échantillon

➤ Le choix des IMF

Avec près de 385 IMF ayant reçu l'agrément de l'autorité de tutelle et fonctionnant au 31 décembre 2024, nous avons ciblé les clientes bayam sellam de 04 IMF de deuxième catégorie. Pour des raisons de confidentialité et pour ne pas trahir les responsables nous ayant donné la possibilité de réaliser rapidement notre enquête nous n'allons pas révéler les noms de ces IMF. Ce choix se justifie par le fait que dans ces IMF, nous avions plus de facilités à entrer en contact avec certains chargés de clientèle et commerciaux (nos anciens camarades de classe pour certains et aussi nos anciens étudiants devenus employés dans ces IMF) qui nous ont non seulement orienté vers les clientes bayam sellam constituant leurs portefeuilles et qu'ils maîtrisent mieux, mais aussi nous ont aidé dans la distribution et la collecte des questionnaires. Ceci nous a permis d'éviter des pertes de temps et de contourner les procédures et formalités administrations dans les IMF concernées. Ici l'information et surtout celle qui concerne le volet opérationnel est la chose la moins partagée plus encore avec « des inconnus ».

➤ *Le choix des femmes bayam sellam*

Nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage par choix raisonné, chaque chargé de clientèle et/ou agent commercial nous ayant fourni une liste de ses clientes bayam sellam dans les différents marchés des villes où il opère. Nous n'avons pas pu obtenir le nombre total de clientes bayam sellam de ces IMF. Compte tenu des exigences des tests et des analyses statistiques, nous voulions bien atteindre le maximum de femmes Bayam-sellam de ces IMF. Pendant 3 mois et sur la base de nos ressources propres, nous avons distribué près de 677 questionnaires. Après administration et dépouillement nous avons validé 610 questionnaires. Notre échantillon à défaut d'être représentatif ce qui poserait le problème de la généralisation des résultats, est tout de même à mesure de garantir la fiabilité des tests et analyses statistiques utilisés.

3.1.4. *Les outils d'analyse des données*

Comme outils d'analyse, nous avons privilégié : le test du Khi-deux et les mesures d'association qui l'accompagnent généralement ; il s'agit en l'occurrence du Phi et du coefficient de contingence. Une valeur de ces coefficients inférieure à 0,5 montre une faible association entre les variables mises en relation, et lorsque cette valeur est supérieure à 0,5 et tendant vers 1, le degré d'association est fort et très fort.

3.2 Caractéristiques de l'échantillon, présentation et discussion des résultats

3.2.1 Caractéristiques des femmes bayan sellam étudiées

Temps passé dans l'institution et nombre de microcrédits bénéficiés

Le temps passé par les bayam sellam dans les IMF enquêtées apparaît dans le tableau suivant :

Table 1 : Temps passé dans l'IMF

Durée dans l'IMF	Nombre de Bayam sellam	Pourcentage
Moins de 12 mois	52	8,5
De 12 à 23 mois	68	11,1
De 24 à 35 mois	150	24,7
36 mois et plus	340	55,7
TOTAL	610	100

Ce tableau montre que, 8,5% de femmes bayam sellam ont mis moins d'une année au sein de leur IMF. 11,1% sont clientes de leur institution depuis une période de 12 à 23 mois ; 24,7% sont

clientes depuis 2 ans à 35 mois et 55,7% ont plus de trois ans d'ancienneté au sein de leur IMF. Ainsi, 19,6% de clientes ont moins de deux années d'ancienneté dans leur IMF.

Aussi le nombre de fois que chaque femme a bénéficié d'un microcrédit auprès de son institution d'appartenance apparaît dans le tableau suivant :

Table 2: Nombre de fois que vous aviez bénéficié d'un microcrédit

Nombre de fois	Effectif	Pourcentage
Une fois au plus	26	4,3
1 à 2 fois	116	19,0
3 à 4 fois	190	31,1
5 fois et plus	278	45,6
Total	610	100

Il ressort que 4,3% des femmes bayam sellam ont au plus une fois bénéficié d'un crédit ; 19% ont eu à bénéficier d'un crédit 1 à 2 fois depuis qu'elles sont membres ; 31,1% ont eu à bénéficier 3 à 4 fois d'un crédit et 45,6% ont obtenu à plus de 5 reprises un crédit depuis leur entrée dans l'institution. Le nombre moyen de fois que chacune a eu à bénéficier d'un crédit auprès de son institution est de 3 fois. En moyenne ces deux IMF accordent 1 fois le crédit tous les 6 mois à chacune de ces clientes.

3.2.1.1. Autres moyens de financement des activités

Le financement des femmes bayam sellam par les IMF n'est pas encore très répandu (Fouda ; 2009), la plupart d'entre elles font recours aux sources de financement informel ou alternatif. Le tableau suivant ressort ces différents modes de financement.

Table 3: Autres moyens de financement

Moyens de financement	Oui (%)	Non (%)
Amis	52,8	47,2
Tontines	66,9	33,1
Famille	63,9	36,1
Associations	37	63
Dons	15,1	84,9

Il ressort que le financement à travers les tontines (66,9%), l'aide de la famille (63,9%) et l'aide des amis (52,8%) sont les modes de financement les plus utilisés par ces femmes bayam sellam en dehors du financement par les IMF.

3.2.1.2. Autres caractéristiques des femmes bayam sellam étudiées

➤ L'appartenance à d'autres IMF et relation avec les tontines

Les réponses données à cette question sont résumées de la façon suivante :

Table 4 : Appartenance à une autre IMF

Réponse	Oui	Non
Pourcentage	60,5	39,5

A partir de ce tableau, 60,5% disent être membres ou clientes d'une autre IMF, 39,5% affirment ne pas être membre d'une autre IMF. La réponse à cette question nous permet de mettre en exergue « la rationalité » de ces femmes. Ainsi il y a ici la volonté de diversification des institutions où elles doivent

faire des dépôts. Elles préfèrent de ce fait plusieurs « *endroits pour sécuriser leur épargne* » au lieu d'un seul. Cette idée a été développée par Markowitz (1952) dans le cadre de la théorie du portefeuille, lorsqu'il fait allusion à la rationalité de grand-mère qui lui permet de ne pas mettre « tous ses œufs dans un même panier ». Ceci se justifie par le fait que la plupart des bayam sellam sont membres des tontines. Il est montré que les tontines représentent un lieu de mobilisation de l'épargne (Bekolo Ebé ; 1989, 1996). Ici, seulement 3,9% ne sont membres d'une tontine ; 44,3% sont membres d'une tontine, et 51,8% sont membres d'au moins 2 tontines différentes. Elles sont généralement influencées par leurs « *camarades de métier ou asso'o comme elles aiment bien s'appeler* » dans les différents marchés. Ces tontines sont très organisées et les fonds sont généralement conservés soit dans des IMF, soit dans les Banques.

➤ *Age et niveau d'études*

La tranche d'âge varie entre 17 et plus de 60 ans. Ainsi 6,56% sont âgées de moins de 20 ans ; 38,03% ont un âge compris entre 20 et 30 ans ; 39,67% ont un âge compris entre 30 et 40 ans ; 12,13% ont un âge compris entre 40 et 50 ans et enfin 3,61% de bayam sellam ont plus de 50 ans. On peut remarquer que 84,26% de ces clientes ont moins de 40 ans. Leur niveau d'études va jusqu'au niveau universitaire. Pour ceci, 2,6% n'ont aucun niveau d'études ; 25,2% ont un niveau primaire ; 56,7% ont un niveau secondaire, et 18% de femmes bayam sellam ont un niveau universitaire.

➤ *Statut matrimonial et nombre d'enfants en charge*

Pour le cas étudié, 23,3% de femmes sont célibataires, 24,6 sont mariées ; 6,6 ont eu à divorcer ou vivent séparément avec leur conjoint ; 34,8% vivent en concubinage et 10,8% sont veuves. Dans leurs ménages, elles ont souvent la charge de s'occuper de leurs enfants (et souvent ceux des membres de leur famille). Ainsi, 40,7% ont moins de 2 enfants en charge ; 50,8% prennent en charge 2 à 4 enfants dans leur foyer ; et 8,5% ont plus de 4 enfants en charge.

➤ *Temps restant à passer dans l'IMF*

A la question de savoir pendant combien de temps ces femmes étaient encore prêtes à rester dans leur institution, il ressort que 14,8% pourraient rester pour 4 années au plus ; 9,5% pourraient encore rester pour 5 à 8 ans supplémentaires ; 6,9% pourraient encore rester pour 9 à 12 ans de plus. Toutefois, 68,9% de répondantes n'ont pas donné de délai précis, leurs réponses données laissaient apparaître : « *je ne sais pas* », « *je resterai aussi longtemps qu'on m'accordera des crédits* », « *je resterai tant que je suis bien traitée* », « *Je resterai si je suis rassurée que l'institution va continuer à me servir* », « *Tant que je serai en vie* »... Ce qui montre une forte dépendance vis-à-vis de leur IMF.

3.2.2 Présentation et discussion des résultats

3.2.2.1. Microcrédit des IMF, performance des femmes bayam sellam et leurs réalisations

Pour établir ce lien il convient d'apprécier les facteurs de performance des bayam sellam à travers l'évolution de leurs demandes de crédit (revenus), de leur niveau d'activités, et de leur épargne au cours de ces derniers temps ; ces critères nous permettent également d'appréhender le facteur microcrédit. Le tableau ci-dessous ressort les différents pourcentages en termes d'augmentation, de stabilité et de diminution de ces critères de performance.

Table 5 : Appréciation des critères de performance au cours de ces derniers temps

Critères de performance	Augmentation (%)	Stabilité (%)	Diminution (%)
Evolution des activités	66,9	22,0	11,1
Evolution de l'épargne	48,9	34,1	17
Demandes de microcrédit	69,8	24,9	5,2

Les demandes de microcrédit (revenus) ont augmenté de façon générale au cours de ces derniers temps. Cette augmentation des activités a été suivie d'une augmentation de leur épargne ; mais ceci dans une proportion moindre que l'augmentation du volume de leurs activités. Les indicateurs de performance utilisés ici semblent être subjectifs, si nous tenons compte de la conception classique de la performance perçue dans une optique de l'efficacité. Ils nous permettent tout simplement de mettre en exergue la propension de ces femmes à être autonomes. Cette autonomie ne pourra être possible que s'il y a un accroissement de leurs revenus. Celui-ci leur permettra d'augmenter le volume de leurs activités, d'épargner... Pour identifier les facteurs de performance dans cette optique, nous avons demandé aux personnes interrogées d'exprimer, sur la base de leurs activités, le degré de réalisation de certains objectifs. Nous supposons à priori que la réalisation de ces objectifs est favorisée par le microcrédit qu'elles ont eu à obtenir.

L'augmentation du volume des activités, leur a donc permis de réaliser leurs objectifs très souvent liés aux revenus supplémentaires qui ont pour origine le microcrédit des IMF. Ces revenus supplémentaires proviennent généralement d'une augmentation (extension) du volume d'activités d'achat/vente de marchandises. Dans son étude, Fouda (2009) fait ressortir les catégories de réalisations de ces femmes qu'il classe en quatre dimensions lui permettant de ressortir deux facteurs. Un facteur qui traduit la dimension des besoins de base et le besoin d'autonomie des femmes ; et un autre, qui semble relever les réalisations économique, sociale et personnelle de la femme Bayam-sellam au sens de Bertrand et Perrin (2025). Dans notre étude, nous n'avons pas fait ressortir directement les réalisations de la dimension satisfaction des besoins de base et prioritaires (à savoir : se loger, se nourrir, se soigner, s'habiller, envoyer les enfants à l'école). L'élément fondamental de notre étude étant le microcrédit, il est important de préciser que les IMF semblent ne pas financer directement les besoins de base et prioritaires de leurs clients. Les bayam sellam à partir des revenus supplémentaires obtenus peuvent alors satisfaire ces besoins avant la satisfaction de tout autre conformément à l'analyse de la pyramide de Maslow (1940) plus tard. Il ne nous a pas semblé opportun de faire une analyse en intégrant cette dimension qui reste toutefois non négligeable dans l'accomplissement des autres réalisations.

Dans le cadre de cette recherche, l'autonomisation des femmes bayam sellam sera appréhendée ici à travers leurs réalisations et leur capacité de se prendre en charge y compris leurs proches et ceci en dehors des réalisations leur permettant d'assurer la satisfaction des besoins de base.

Ces réalisations via le microcrédit obtenu (directement ou indirectement) ressortent dans le tableau suivant :

Table 6 : Dimensions des réalisations des femmes bayam sellam

Types de réalisations	1 %	2%	3%	Corfa	Facteur
Le microcrédit obtenu me permet d'augmenter mon niveau des achats/ventes	35,1	12,1	52,8	0,842	F1
A partir du microcrédit obtenu je peux me lancer dans d'autres activités	49,9	27,4	26,7	0,789	F1
A partir du microcrédit obtenu, je peux mener ma vie toute seule, je ne suis plus obligée de demander de l'aide à mon conjoint/famille/amis	3,6	30,8	65,6	0,572	F1
Le microcrédit obtenu a une valeur réelle pour moi	14,6	81,7	3,7	0,834	F2
Le microcrédit obtenu me permet d'épargner	51,7	13,9	34,4	0,741	F2
Le microcrédit obtenu me permet de cotiser dans les tontines	51,5	44,6	3,9	0,614	F2
A partir du microcrédit obtenu, je peux aider d'autres personnes	65,4	25,6	19	0,517	F2
Sans le crédit obtenu mes activités prendraient du plomb dans l'aile	7,6	65,3	27,1	0,942	F3

NB : 1 % = pas d'accord; 2 % = d'accord ; 3 % = tout à fait d'accord ; Corfa = corrélation de l'item au facteur, F1 = facteur 1 ; F2 = facteur 2 ; F3 = facteur 3.

A partir de ce tableau il apparaît fortement que le microcrédit obtenu permet à ces femmes d'augmenter leurs ventes via l'achat supplémentaire de marchandises (64,9%) ; de mener toutes seules leurs activités, sans être obligées de demander de l'aide à leur conjoint/famille/amis (65,6%) ; de se lancer dans d'autres activités (50,1%) ; d'épargner (48,7%), de cotiser dans les tontines (49,5%) et dans une moindre mesure d'aider les autres femmes bayam sellam (34,6%).

L'analyse du degré de réalisation de certains objectifs nous a permis de retenir 8 items. Une analyse en composantes principales, après rotation varimax permet de mettre en évidence trois facteurs (F1, F2 et F3). Le premier facteur F1 semble traduire la réalisation des objectifs d'investissements supplémentaires, le second facteur F2 la valorisation et consolidation du crédit obtenu et le dernier facteur F3 traduit l'importance du microcrédit dans l'activité des bayam sellam. Le tableau 6 présente donc les différents facteurs ainsi que les items qui les décrivent.

Après avoir appréhendé ces différentes réalisations des femmes bayam sellam, il convient de les rattacher aux variables qui matérialisent l'octroi du microcrédit.

3.2.2.2. Microcrédit des IMF, performance des femmes bayam sellam et leurs réalisations

Pour établir le lien entre le microcrédit accordé aux bayam sellam et leur autonomisation, nous avons à partir du test du Khi-deux et des mesures d'association qui l'accompagnent fait des croisements entre les variables nous permettant de mettre en exergue les activités des femmes bayam sellam suite au microcrédit obtenu (évolution du niveau des activités d'achat-vente, évolution du niveau d'épargne et évolution du niveau de revenus) et leurs réalisations. Nous avons obtenu les tableaux 7,8 et 9. Nous remarquons que toutes les valeurs du Khi-deux et les mesures d'association qui l'accompagnent sont significatifs au seuil de 5%.

Table7 : Lien niveau des activités d'achat-vente et les réalisations des bayam sellam

		X ²		Coefficient de Contingence		Phi	
		Val	Sig	Val	Sig	Val	Sig
Evolution du niveau des activités d'achat-vente	Microcrédit obtenu me permet d'augmenter mon niveau des achats/ventes	79,88	0,000	0,456	0,000	0,512	0,000
	Microcrédit obtenu me permet d'épargner via mes ventes	88,74	0,000	0,475	0,000	0,539	0,000
	Microcrédit obtenu me permet de cotiser dans les tontines	53,81	0,000	0,387	0,000	0,420	0,000
	Microcrédit obtenu a une réelle valeur pour moi	25,26	0,000	0,294	0,000	0,308	0,000
	Microcrédit obtenu me permet de lancer d'autres activités	50,08	0,000	0,376	0,000	0,401	0,000
	Microcrédit obtenu me permet d'aider d'autres bayam sellam	36,18	0,000	0,326	0,000	-0,344	0,000
	Microcrédit obtenu me permet de vivre seule sans autre aide	42,10	0,000	0,348	0,000	0,372	0,000
	Sans crédit obtenu mes activités chuteraient	45,50	0,000	0,369	0,000	0,397	0,000

Ce tableau fait ressortir les croisements entre l'évolution du niveau des activités d'achat-vente* Microcrédit obtenu me permet d'augmenter mes achats/ventes (0,512), Evolution du niveau des activités d'achat-vente* Microcrédit obtenu me permet d'épargner via mes ventes (0,539) ; ont des valeurs du Phi supérieur à 0,5 ce qui montre une association assez forte en général entre les variables croisées. Pour les autres croisements qui ont des Phi inférieurs à 0,5 ; il existe certes une association entre les variables

testées, mais celle-ci reste faible. Ainsi le microcrédit obtenu permet aisément aux bayam sellam d'augmenter leur volume d'achats/ventes de marchandises et d'épargner.

Ainsi, l'hypothèse H1 : Le niveau des activités d'achat vente via le microcrédit accordé aux femmes bayam sellam influence significativement leurs réalisations est de ce fait vérifiée.

Il convient tout de même de soulever que le croisement : Evolution du niveau des activités d'achat-vente* Microcrédit obtenu me permet d'aider d'autres bayam sellam (-0,344) a un Phi négatif. Ceci suppose que la relation qui existe entre ces variables s'établit dans un sens négatif. Ainsi, l'évolution du niveau d'activités d'achat-vente via le microcrédit obtenu, ne permet pas d'aider d'autres femmes bayam sellam.

Table 8 : Lien niveau d'épargne et les réalisations des femmes bayam sellam

		X ²		Coefficient de Contingence		Phi	
		Val	Sig	Val	Sig	Val	Sig
Evolution du niveau de l'épargne	Microcrédit obtenu me permet d'augmenter mon niveau des achats/ventes	68,96	0,000	0,459	0,000	0,506	0,000
	Microcrédit obtenu me permet d'épargner via mes ventes	82,26	0,000	0,461	0,000	0,519	0,000
	Microcrédit obtenu me permet de cotiser dans les tontines	159,7	0,000	0,586	0,000	0,724	0,000
	Microcrédit obtenu a une réelle valeur pour moi	14,71	0,000	0,229	0,000	-0,235	0,000
	Microcrédit obtenu me permet de lancer d'autres activités	62,87	0,000	0,413	0,000	0,454	0,000
	Microcrédit obtenu me permet d'aider d'autres bayam sellam	37,99	0,000	0,333	0,000	0,353	0,000
	Microcrédit obtenu me permet de vivre seule sans autre aide	4,290	0,036	0,118	0,038	-0,119	0,038
	Sans crédit obtenu mes activités chuteraient	39,09	0,000	0,346	0,000	0,368	0,000

Les croisements : Evolution du niveau de l'épargne* Microcrédit obtenu me permet d'épargner via mes ventes (0,519), Evolution du niveau de l'épargne* Microcrédit obtenu me permet de cotiser dans les tontines (0,724) ; ont tous des valeurs du Phi supérieur à 0,5 ce qui montre une association assez forte et forte pour la valeur du Phi supérieure à 0,7 entre les variables croisées. Pour les autres croisements qui ont des Phi inférieurs à 0,5 ; il existe certes une association entre les variables testées, mais celle-ci reste faible. Il convient tout de même de soulever que les croisements : Evolution du niveau de l'épargne* Microcrédit obtenu a une réelle valeur pour moi (-0,235), Evolution du niveau de l'épargne* Microcrédit obtenu me permet de vivre seule sans autre aide (-0,119) ; ont des Phi négatifs. Ceci suppose dans ces cas que la relation qui existe entre ces variables s'établit dans un sens négatif. Ainsi, le niveau d'épargne supplémentaire suite au microcrédit obtenu auprès des IMF bien que constituant un élément important pour la réalisation de certains objectifs des femmes bayam sellam, ne leur permet pas d'aider d'autres femmes.

La relation mise en exergue dans l'hypothèse H2 : L'évolution du niveau d'épargne des femmes bayam sellam influence significativement leurs réalisations est donc vérifiée en partie.

Table 9 : Lien évolution du niveau de revenus et les réalisations des femmes bayam sellam

		X²		Coefficient de Contingence		Phi	
		<i>Val</i>	<i>Sig</i>	<i>Val</i>	<i>Sig</i>	<i>Val</i>	<i>Sig</i>
Evolution du niveau de revenus (demande de microcrédit)	Microcrédit obtenu me permet d'augmenter mon niveau des achats/ventes	79,88	0,000	0,456	0,000	0,512	0,000
	Microcrédit obtenu me permet d'épargner via mes ventes	156,9	0,000	0,583	0,000	0,717	0,000
	Microcrédit obtenu me permet de cotiser dans les tontines	9,894	0,003	0,177	0,002	0,180	0,002
	Microcrédit obtenu a une réelle valeur pour moi	45,21	0,000	0,381	0,000	0,411	0,000
	Microcrédit obtenu me permet de lancer d'autres activités	141,7	0,000	0,563	0,000	0,682	0,000
	Microcrédit obtenu me permet d'aider d'autres bayam sellam	36,90	0,003	0,329	0,002	-0,348	0,002
	Microcrédit obtenu me permet de vivre seule sans autre aide	42,22	0,001	0,351	0,000	-0,375	0,000
	Sans crédit obtenu mes activités chuteraient	16,50	0,002	0,233	0,002	0,239	0,002

Les croisements : Evolution du niveau de revenus* Microcrédit obtenu me permet d'augmenter mes achats/ventes (0,512), Evolution du niveau de revenus* Microcrédit obtenu me permet d'épargner via mes ventes (0,717), Evolution du niveau de revenus* Microcrédit obtenu me permet de lancer d'autres activités (0,682), ont tous des valeurs du Phi supérieur à 0,5 ce qui montre une association assez forte en général et forte.

Les autres croisements qui ont des Phi inférieurs à 0,5 montrent que l'intensité de l'association entre les variables testées est faible. Ainsi, le microcrédit obtenu peut permettre à ces femmes de se lancer dans d'autres activités. Il convient ici de soulever que les croisements : Evolution du niveau de revenus* Microcrédit obtenu me permet d'aider d'autres bayam sellam (-0,348), Evolution du niveau de revenus* Microcrédit obtenu me permet de vivre seule sans autre aide (-0,375) ont des Phi négatifs. Ceci suppose dans ces cas que la relation qui existe entre ces variables s'établit dans un sens négatif.

La relation mise en exergue dans le cadre de l'hypothèse H3 : L'évolution du niveau de revenus via le microcrédit accordé aux femmes bayam sellam influence significativement leurs réalisations est donc vérifiée.

Ainsi, le niveau de revenu supplémentaire suite au microcrédit obtenu, ne permet pas d'aider d'autres femmes bayam sellam et de vivre en général sans aide du conjoint, d'un ami ou d'un proche de la famille. Seul l'effet conjugué du microcrédit et des autres moyens de financement cités plus hauts et utilisés par ces femmes leur permet de se prendre véritablement en charge.

4. Conclusion

L'objet de ce travail était de vérifier si le microcrédit accordé par les IMF aux femmes bayam sellam leur permettait d'être autonomes en se prenant en charge, puis leur entourage via leurs activités quotidiennes. A partir d'un questionnaire adressé aux clientes appartenant à quatre IMF de 2^e catégorie dont nous avons préservé l'anonymat, nous parvenons à des résultats suivant lesquels le microcrédit accordé par ces IMF permet à ces clientes d'entretenir leur activité et souvent d'accroître leurs comptoirs de marchandises (augmenter le volume des activités), de cotiser dans les tontines et dans une certaine proportion d'épargner. Toutefois ce microcrédit ne leur permet pas d'aider directement d'autres femmes bayam sellam en leur accordant à leur tour des petits prêts. Il ne leur permet pas de vivre sans l'aide de

leur conjoint, de leur proche ou de leur famille. Bref le microcrédit accordé par ces IMF leur permet d'avoir une autonomie partielle.

Si le microcrédit à montrer son efficacité sur la réduction de la pauvreté (Johnson et Rogaly, 1997 ; Muyombo Mutatshi et al. 2024), c'est n'est pas encore le cas dans les IMF au Cameroun. Ces dernières se comportent davantage comme des banques classiques et imposent à la demande des conditions souvent difficiles à remplir pour être éligible (Um-Ngouem et Ekonnè, 2014 ; Ekonnè, 2018, Ngombo, 2024). Devant ces conditions difficiles, et la nécessité pour les micro entrepreneurs de trouver des financements, on assiste à une auto-exclusion d'une grande partie de la clientèle pauvre qui se dirige vers les financements alternatifs à savoir les tontines, et surtout la famille et les amis. Ainsi, un climat de méfiance semble s'installer chez les clients pauvres qui assistent impuissamment aux différentes faillites et fermetures de certaines IMF (Tchingnabe et al., 2022), c'est par exemple les cas de COFINEST (qui était considéré comme un exemple de réussite dans le secteur : premier en terme de total de bilan ; de volume de dépôts collectés ; de volume de crédit accordé ; première institution financière (banques comprises) à introduire les transferts internationaux d'argent au Cameroun notamment avec Western Union), de FIFFA, de COMECI et de COFECI...

Il est donc important de redonner confiance à ces entrepreneurs pauvres qui montrent leurs capacités à travers leur dynamisme (Ngombo, 2024). Les autorités de tutelle ont intérêt à être plus présentes dans le cadre du contrôle de l'activité des IMF et mettre un accent sur le respect de la réglementation afin de garantir aussi bien la performance des institutions que la satisfaction des clients (Ekonnè, 2018).

Bibliographie

- [1] Aghion, B.A., et J., Morduch. (2005). The Economic of Microfinance. The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- [2] Batana, M. (2007). Enchâssement social et translocalité du commerce des vivres dans le sud du Cameroun. Une analyse de la construction sociale de la réalité économique. Dissertation, Universität Bielefeld, Verlag Stuttgart.
- [3] Bekolo Ebe, B. (1989). Le système des tontines, liquidité, intermédiation et comportement d'épargne. Revue d'économie politique, n°4, Juillet-août, pp. 616-638.
- [4] Bekolo Ebe, B. (1996). Contrat agence et tontines : une application de la théorie des contrats à l'analyse des tontines camerounaises. Revue Monde en développement, Tome 24-94, pp. 29-37.
- [5] Bertrand, J., et C. Perrin (2025). Microfinance et autonomisation des femmes : opportunités et limites. Revue d'Economie Financière, Vol 1, n° 157, pp. 155-163.
- [6] Bilguissou Abba. (2016). Les pratiques marketings dans le secteur informel. Une appréhension par les détaillantes du secteur informel camerounais. Edition Harmattan, Sénégal, 402 pages.
- [7] BIT, (2008). Peu d'argent, grands changements : Les femmes et la microfinance. Programme de finance solidaire.
- [8] Blondeau, N. (2006). La microfinance, Un outil de développement durable ?. Tome 4, p. 188 à 198. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-études-2006-9-page-188.htm>.
- [9] Boye, S. ; J. Hajdenberg, et C., Poursat. (2006). Le guide de la microfinance: microcrédit et épargne pour le développement. Eyrolles, Editions d'Organisation.
- [10] Cheston, S., et L., Khun. (2002). Empowering women trough microfinance. Women's opportunity fund/UNIFEM, Draft, Août.
- [11] Delalande, F.(2008). Le social-business préconisé par Muhammad YUNUS, prix Nobel de la paix 2006. GIP Santé et protection sociale internationale. Voir www.gipspsi.org, 8 pages.
- [12] Daley-Harris, S. (2004). Etat de la campagne du sommet du microcrédit. Rapport 2004.

- [13] Daley-Harris, S. (2005). Etat de la campagne du sommet du microcrédit. Rapport 2005.
- [14] Dejardins, S., et A. St-Onge. (2009). Facteurs qui affectent les entreprises féminines, perspectives de croissance : le cas du Cameroun. Document de travail du BIT.
- [15] Ekonnè, E.A. (2018). Valeur des services offerts et performance des IMF : une lecture sous le prisme de la stakeholder theory. Thèse de Doctorat PhD en Science de Gestion, Université de Douala, 340 pages.
- [16] Fouda Ongodo, M. (2009). Performance, financement et microcrédit dans les activités génératrices de revenus : une étude empirique auprès des femmes bayam-sellam des marchés de Douala au Cameroun. Colloque international vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé, 11^e journées scientifiques du réseau entrepreneuriat, INRPME-AUF- AIREPME, 27 au 29 mai, 17 pages.
- [17] Fouillet, C., et B., Augsburg. (2008). La microfinance, un objet de pouvoir de plus ? Conflit en Adhra Pradesh. Rural microfinance and employment. Working paper 2008-1, 30 mai.
- [18] Goetz, A. M. (2001). Women Development Workers. Implementing rural credit programs in Bangladesh. New Delhi/ Thousand Oaks/ London, Sage Publications.
- [19] Goetz, A. M., and R. Sen Gupta. (1996). Who Takes the credit? gender, power, and control over loan use in rural credit programs in Bangladesh. World Development. Vol. 24, n°1, April, pp. 45-63.
- [20] Guerin, I. (2001). Autonomie féminine et microfinance. ILO, social finance Unit Working Papers,n°32, Geneva,<http://www.ilo.org/public/french/employment/finance/download/wp32.pdf> .Date de consultation du site 23 janvier 2011.
- [21] Guerin, I. et J.-M., Servet. (2004). Exclusions et liens financiers. (édit.) Rapport 2003 du centre Walras, Paris, Economica.
- [22] Guerin, I. ; J. Palier et B. Prevost. (2009). Femmes et microfinance, espoirs et désillusions de l'expérience indienne. Editions des archives contemporaines en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie.
- [23] Haley, B. et J., Morduch. (2004). Microfinance et réduction de la pauvreté : quels résultats ? Guerin, I. et J.-M. Servet. (édit.), pp. 549-560.
- [24] Hashemi, S. M.; S. R., Schuler and A. P., Riley. (1996). Rural credit programs and women's empowerment in Bangladesh. World Development. Elsevier, vol. 24(4), pp. 635-653.
- [25] Hofmann, E. et K., Marius-Gnanou. (2003). Le microcrédit pour les femmes pauvres -Solution miracle ou cheval de Troie de la mondialisation ? Etat du débat Regards de femmes sur la globalisation : approches critiques sur la mondialisation. (dir. J. Bisilliat), Karthala.
- [26] Hofmann, E., et K., Marius-Gnanou. (2007). Le microcrédit des femmes et l'avenir des hommes. Microfinance et genre : de nouvelles contributions pour une vieille question. Dialogue, n° 37, mai, pp. 7-12.
- [27] Hugon, P., (1997). Pluralité des filières d'approvisionnement alimentaire dans les villes d'Afrique francophone. Revue Aliment dans les villes, DT/08-97-F.
- [28] Johnson, S. et B., Rogaly. (1997). Microfinance and poverty reduction. Ireland: Oxfam publication.
- [29] Kabeer, N. (1997). Woman wage and intra-household power relations in urban Bangladesh », *Development and Change*, Vol. XXVIII, pp. 261-302.
- [30] Kabeer, N. (2001). Conflict over credit: Re-evaluating the empowerment potential of loans to women in rural Bangladesh. World Development. Vol. XXIX, n° 1, pp. 63-84.

- [31] Leroux, F. (2005). Les femmes, actrices essentielles du microcrédit. Microfinance mais grands enjeux, l'expérience de l'AFD. Conférence internationale de paris, 20 juin.
- [32] Markowitz, H., (1952). Portfolio selection. *Journal of finance*, Vol 7, (1), pp. 71-91.
- [33] Mayoux, L., (1999). Microfinance and the empowerment of women. A review of the key issues. ILO Social finance unit Working Papers, n° 22, Geneva, ILO.
- [34] Mayoux, L. (2007). Atteindre les femmes et les autonomiser : défis pour la microfinance. Microfinance et genre : de nouvelles contributions pour une veille question. Dialogue, n°37 mai, pp. 35- 64.
- [35] Mizan, A.N. (1994). In quest of Empowerment: The Grameen Bank Impact on Women's Power and Status. University Press Limited.
- [36] Muyombo Mutatshi, R. et al. (2024), Impact de microcrédit su le bien être des ménages de la ville de Kenge. International Journal of Scientific Research and Management. Vol 12. Issue 10. Pp. 7707-7717.
- [37] Murdoch, J. (1998). Does Microfinance Really Help the Poor? New Evidence from Flagship Programs in Bangladesh. Stanford University Stanford.
- [38] Morduch, J. (2000). The Microfinance Schism. *World Development*. Vol 28, pp. 617-629.
- [39] Rahman, A. (1999). Micro-credit Initiatives for Equitable and Sustainable Development: Who Pays? » *World Development*, Vol. 27, n° 1, pp. 67-82.
- [40] N'cho N'cho, H.-B. (2022). Effet du microcrédit sur la probabilité d'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. European Scientific Journal. Vol. 18 n° 28. Récupéré sur <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n28p115>.
- [41] Ngombo, D. R. (2024). Résilience de l'entrepreneur et pérennité des Très Petites Entreprises : Une analyse sous le prisme de la théorie de l'acteur stratégique. Thèse de Doctorat Ph.D en Sciences de Gestion. Université de Douala Cameroun, 28 juin, 371 pages.
- [42] Règlement N°01/02/CEMAC/UMAC/COBAC (2002), relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance dans la zone CEMAC.
- [43] Sen, A. (2003). Un nouveau modèle économique, Développement, justice, liberté. Paris. Odile Jacob.
- [44] Servet, J-M. (2006). Banquiers aux pieds nus. La microfinance. Paris. Odile Jacob.
- [45] Tchingnabe, D., et al. (2022). Satisfaction et fidélité de la clientèle des EMF à l'égard de l'offre de microcrédit. *Revue Africaine de Management*. Vol.8 (2), P.230-299.
- [46] Um-Ngouen, M.-T., et E., Ekonnè. (2014). Facteurs d'éligibilité des TPE au financement des IMF au Cameroun : Une étude exploratoire ». *Revue Economie et Gestion Appliquée*. n° 8 janvier- juin, pp. 6- 29.